

Règlement d'ordre intérieur et conditions d'inscription

1. Le paiement de l'inscription doit être effectué au plus tard **une semaine avant le début du stage**.
2. Sauf circonstances atténuantes (maladie sous certificat, hospitalisation,...), aucun remboursement ne sera possible si l'enfant venait à manquer un ou plusieurs jours de stage.
3. Les parents doivent (ou représentants légaux) doivent impérativement nous avertir en cas d'allergies ou de pathologies de leur(s) enfant(s) pouvant potentiellement avoir des répercussions sur le déroulement du stage.
4. Les parents (ou représentants légaux) autorisent leur(s) enfants à sortir de l'enceinte du centre Boum Balle Bulle pour une activité extérieure (jour à définir en fonction de la semaine de stage).
5. Concernant les activités en piscine, les enfants doivent se munir de leur propre maillot de bain et d'un essuie.
6. Nous ne fournissons pas le repas de midi. Veuillez à fournir un repas et des collations pour les pauses (en matinée et après-midi).
7. L'asbl Mouv'sport et le centre Boum Balle Bulle déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou de vols dans l'enceinte du centre.